

Fiche technique

DESTY DETARTRANT RENOVATEUR ACIDE

Code : OPDMT

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : liquide fluide
Couleur : incolore
Odeur : légère
pH à l'état pur : <1
Densité à 20°C : 1,080 à 1,090
Solubilité : totale dans l'eau

Conditionnement :

carton de 2 x 5 L

Stockage :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Produit destiné à un usage uniquement professionnel

- Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Date de création : 18/11/2021

GROUPE HEDIS
140 rue Victor Hugo – 92300
LEVALLOIS PERRET
Standard : 01.42.70.54.55
Fax : 01.42.70.54.47
www.groupe-hedis.com

NATURE CHIMIQUE

- Acide amidosulfurique
- Acide phosphorique

USAGES ET PROPRIETES

DESTY DETARTRANT RENOVATEUR ACIDE s'utilise pour le détartrage et l'entretien des machines à laver la vaisselle et des matériels de cuisson.

Ne pas utiliser sur l'aluminium, les métaux légers et l'émail.

Ne pas faire tremper des couverts en argent, ni séjourner des couverts en inox dans une solution de DESTY DETARTRANT RENOVATEUR ACIDE.

Produit conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

MODE D'EMPLOI

- Remplir la cuve de la machine.
- Verser DESTY DETARTRANT RENOVATEUR ACIDE à raison de 5% à 10% suivant l'entartrage.
- Mettre la machine en marche pendant 1/2heure.
- Arrêter la machine, vidanger et rincer 3 fois à l'eau claire.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

- Pas d'étiquetage
- Etiquetage : **SGH05 ; H290 ; H314**
- Etiquetage additionnel

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

- Non Soumis
- Soumis

CODE DOUANIER

3824.99.45.00